

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 2 MAI 2024

### Le HCE salue l'implication du gouvernement dans la lutte contre le système prostitutionnel et rappelle son engagement abolitionniste

La prostitution a des **conséquences désastreuses** sur la santé physique, psychique et la sécurité des victimes. Dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et du risque accru de renforcement de la traite humaine et de la prostitution, le HCE rappelle **l'urgente nécessité de protéger les femmes qui en sont victimes et de faire de la lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle une priorité gouvernementale.**

La ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Aurore Bergé, a présenté ce jour la **nouvelle stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel**, qui doit permettre de renforcer la loi existante et d'intégrer la question du numérique. Le HCE salue ces mesures qui vont dans le bon sens, notamment celles contre la **prostitution en ligne** et la **protection des mineur-es**, particulièrement exposé-es à ce phénomène. Il souhaiterait également une augmentation de l'aide financière à l'insertion sociale (Afis).

Depuis sa création, le HCE défend une **position abolitionniste** et demande **une mise en œuvre plus ambitieuse de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel**. Car si cette loi a permis des avancées majeures dans la lutte contre les violences et le respect de la dignité des femmes, elle présente des limites dans son application, comme le rappelait déjà le HCE dans son [avis publié en mai 2021](#).

Plus que jamais, la position abolitionniste française doit être un **exemple pour l'Europe**. Dans le contexte des élections européennes de juin 2024, le HCE appelle la France à poursuivre son implication dans l'élaboration d'un plaidoyer européen commun.